

Société BOUCHTOU

La plomberie BOUCHTOU est située dans le 18^{ème} arrondissement de Paris et emploie un unique salarié, Jean Lassoudure, non cadre, pour des installations nouvelles ou des réparations à domicile.

Le salaire mensuel de base de Monsieur Lassoudure est de 2750.00 euros depuis janvier et sa durée hebdomadaire du travail est de 35 heures (7 heures par jour du lundi au vendredi). La société BOUCHTOU maintient intégralement le salaire en cas de congé maladie et pratique la subrogation en cas de maladie. Le salarié a été embauché en février 1997 et l'entreprise ne bénéficie d'aucune réduction de charge.

En juin 2010 (mois qui commence un mardi), les informations suivantes ont été relevées concernant Jean Lassoudure:

- Lundi 31 mai férié payé.
- Congés payés les 14 et 15 juin.
- Monsieur Lassoudure a gagné 36 000 euros bruts entre le 1/6/2008 et le 31/5/2009.
- Congé maladie du 1^{er} au 4 juin.
- Horaire de travail effectif :

1 – 6	0h
7 – 13	44h
14 - 20	21h
21 – 27	38h
28 – 30	22h
- Droit à repos compensateur de 0 h en début de mois.
- Droit à congés au 31 mai : 2009 2 jours (dont 0 samedi)
2010 30 jours.
- Prime de panier : 60, 01 euros (17 repas à 3,53 euros).
- Usage du véhicule de fonction pour les déplacements personnels : avantage de 95 euros (justifié et régulier). Un véhicule C5 est mis en permanence à disposition de Monsieur Lassoudure.
- Le plafond SS est de 2885 euros par mois en 2010.
- Le taux « accidents du travail » est de 8,6%.
- Monsieur Lassoudure n'a pas effectué d'heures supplémentaires en janvier, février, mars, avril et mai.
- Le salaire cumulé de Monsieur Lassoudure à fin mai 2010 est de : 14 470 €

Les heures supplémentaires sont comptabilisées dans le mois qui termine chaque semaine et les taux applicables sont de 25 et 50%.

TRAVAIL A FAIRE :

- 1) Traiter la paye de juin et les enregistrements comptables associés.
- 2) Remplir le BRC mensuel.

**BORDEREAU RECAPITULATIF DES COTISATIONS
SCHEMATIQUE**

N°SIREN/SIRET :
 Période :
 N° pièce justificative :
 N° URSSAF :

Date limite d'envoi :

CADRE 1 Nombre de salariés
 ayant reçu des salaires
 déclarés ci-dessous :

Inscrits au dernier jour
 de la période :

Période d'emploi :

Date de versement des
 salaires :

CADRE 2 DECOMPTE DES COTISATIONS DUES								
Catégories de salariés	Nombre de salariés	Codes types de person.	Bases retenues (*)	Salaires arrondis	Taux en %			Cotisations arrondies
					AM AV AF FNAL CSG CRDS	AT	Total	

(*) T=totalité des salaires, P=salaires plafonnés

**Bordereau certifié exact
 le :**

Cachet et signature

CADRE 3 Si vous n'avez pas occupé
 de personnel durant la période

j'ai cessé mon exploitation a compter du :
 je continue ... sans personnel depuis le :
 définitivement
 temporairement

Total des
 cotisations :

Déductions :

Montant
 à payer :

→